

ouest de l'église actuelle, avait été bâti par les matelots canadiens—c'est-à-dire bretons—qui avaient fait vœu, pendant une traversée périlleuse, d'élever un temple à Sainte-Anne d'Auray. Cette croyance est confirmée par M. l'abbé Gauvreau et par M. l'abbé Gosselin.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la vieille église de 1660, démolie il y a quelques années, renfermait quantité d'ex-votos déposés ici à une époque reculée par des marins canadiens. Sainte-Anne est, suivant la croyance populaire, la protectrice des voyageurs en général et des navigateurs en particulier. C'est elle qu'on invoque partout, sur la côte bretonne, parmi les pêcheurs et les enfants de la mer. Les découvreurs du Canada se confiaient de même à son étoile bénie. Ils se plaçaient sous sa protection, et lui faisaient des promesses pendant les tempêtes.

On a conservé quelques-uns de ces ex-votos, à Sainte-Anne de Beaupré, et j'ai transcrit l'inscription d'un tableau qui remonte à cent cinquante ans. Elle se lit comme suit :

Ex voto

Le navire le Saint-François de Canada, Démâté de tous les mats.

Le 29 7 bre 1732,

Capitaine, etc.

L'écriture en peinture blanche sur fond brun, est grossière, comme le tableau même, qui représente Sainte-Anne bénissant du haut du ciel un navire en perdition ; mais on est plus ému en contemplant cette vieille peinture que si on voyait un tableau de grand maître.

Il est évident que dès les premiers temps de la colonie, Sainte-Anne de Beaupré jouissait d'une grande réputation parmi les marins franco-canadiens. C'est elle que les navigateurs d'outre mer saluaient d'abord en touchant ou en quittant la terre cana